

Nations Unies  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**

DIX-HUITIÈME SESSION

Documents officiels

**DEUXIÈME COMMISSION, 897<sup>e</sup>  
SÉANCE**

Jeudi 17 octobre 1963,  
à 12 h 10



**NEW YORK**

SOMMAIRE

	Page.
<i>Discussion générale sur l'ensemble des points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission (suite)</i> . . . . .	125

*Président*: M. Ismael THAJEB (Indonésie).

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DES  
POINTS DE L'ORDRE DU JOUR RENVOYÉS À  
LA COMMISSION (suite)

1. M. KANYIKE (Ouganda) dit que l'Afrique, dernier continent à être libéré du colonialisme, ressent peut-être plus vivement les conséquences de la pauvreté que la plupart des autres régions. La principale cause de pauvreté dans le monde est sans doute l'égoïsme. Ce fut la cause de toutes les grandes guerres et des disparités de niveaux de vie même à l'intérieur des pays riches. Se rendant compte de la misère engendrée par des politiques égoïstes, les dirigeants africains sont enclins à favoriser un système d'économie planifiée. Cependant, cette tendance socialiste n'implique pas l'isolement. La coopération pacifique et la coexistence active dans les relations internationales sont les moyens d'accélérer la croissance économique des pays peu développés. La pleine utilisation des avantages de la technique moderne exige en outre la production en série et les échanges économiques avec les autres pays. L'écart toujours plus grand qui sépare les pays industrialisés des pays appauvris empêche une plus grande stabilité de l'économie mondiale et retarde le progrès économique même dans les pays industrialisés. Il est plus facile de maintenir la paix dans des conditions de stabilité, fondées sur la prospérité économique.

2. Sous le régime colonial, on a enseigné aux Africains que la pauvreté était leur sort naturel; ils s'efforcent aujourd'hui d'atteindre la condition du reste de l'humanité. Malgré leur besoin d'aide extérieure, les Africains s'efforceront de conserver leur indépendance dans les relations internationales. Ils préféreront créer leur propre marché commun africain plutôt qu'être les dépendances d'autres pays, aussi prospères soient-ils. Ce marché commun africain, qui n'aurait rien de politique, mais s'occuperait exclusivement de questions économiques, ne viserait pas à l'isolement. Certains pays ont paru craindre que l'indépendance économique de l'Afrique ne soit pas à leur avantage. Quoi qu'il en soit, le monde ne peut être divisé en permanence en pays riches et pays pauvres.

3. Dans sa déclaration (883<sup>e</sup> séance), le représentant des Etats-Unis a indiqué que son gouvernement offrirait une aide technique et des prêts à la Banque africaine de développement. Certains Afri-

cains risquent de considérer que de telles offres, bien que faites en toute bonne foi, tiennent trop du paternalisme. Les Etats africains peuvent fournir des techniciens capables de diriger la Banque; ils ont besoin du genre d'assistance qui les aiderait à s'aider eux-mêmes. L'Afrique veut voir la marque de sa personnalité dans tous les domaines: économique, militaire et politique.

4. M. Kanyike souligne que la détérioration des prix des produits de base élargit l'écart qui sépare les pays exportateurs de ces produits des pays industrialisés, dont la richesse est, dans une large mesure, la conséquence des régimes coloniaux et de transactions commerciales inéquitables. Le progrès des pays en voie de développement constitue le principal problème économique actuel et tous les pays doivent contribuer à en chercher la solution. Certains progrès ont été réalisés dans le domaine de l'industrialisation des pays en voie de développement, mais le financement de leurs importations de produits finis dépend encore de leurs exportations de produits de base. Cependant, à l'inverse des prix des matières premières, les prix des produits manufacturés ont augmenté de façon continue. La situation défavorable des pays peu développés est due en grande partie aux barrières artificielles qui empêchent le libre mouvement des marchandises et sont fondées sur des motifs qui ne sont pas nécessairement d'ordre économique. La situation s'est encore compliquée avec la formation de marchés fermés, réservés aux pays hautement développés. Aussi les pays en voie de développement accueillent-ils avec enthousiasme la prochaine Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui doit établir progressivement des relations économiques entre tous les pays et supprimer les obstacles à la solidarité économique internationale. Les pays développés devront lever les restrictions sur les importations de produits de base en provenance des pays en voie de développement et créer une demande plus forte dans ce domaine.

5. Les pays africains sont conscients de la nécessité d'une diversification de leurs structures économiques. En Ouganda, pays qui dispose d'abondantes ressources en énergie hydro-électrique, les bases nécessaires à l'industrialisation ont été jetées. Le climat et les ressources naturelles permettent la diversification des cultures et des procédés de fabrication. Ce dont l'Afrique a le plus grand besoin, c'est de la technique qui lui permettrait d'exploiter ses richesses.

6. Le représentant de l'Ouganda espère qu'avec la création d'un marché commun africain et de la Banque africaine de développement bien des espoirs pourront être réalisés. Les plans et les idées de l'Afrique ne se limitent pas à des régions isolées, mais concernent l'ensemble du continent; celui-ci, dans l'avenir, sera sillonné de voies ferrées, de routes et de lignes aériennes appartenant aux Africains.

7. M. CHAVEZ GONZALEZ (Equateur) dit que les rapports présentés à la Commission indiquent que les objectifs économiques fixés par les Nations Unies n'ont pas encore été complètement réalisés. Comme le Sous-Secrétaire aux affaires économiques et sociales l'a souligné dans sa déclaration (881ème séance), la tâche immédiate qui s'impose est de continuer les efforts en vue d'élever les niveaux de vie dans le monde.

8. La planification économique, pour être vraiment efficace, nécessite des études sérieuses et approfondies. Dans les pays sous-développés, les planificateurs ont rencontré d'énormes obstacles. Dans certains pays, les plans sont restés de simples déclarations politiques; dans d'autres, ils ont été sabotés par les classes dirigeantes. Même dans les pays démocratiques, où les plans ont été élaborés avec soin et généralement acceptés par la population, le problème du financement s'est posé. Néanmoins, grâce à leurs propres efforts et à une aide extérieure, presque tous les pays en voie de développement peuvent s'enorgueillir aujourd'hui de solides réalisations dans le domaine de la planification. Les efforts concertés de la population et du gouvernement ont permis à l'Equateur de posséder un plan de développement bien conçu et comportant des objectifs précis, qui augure favorablement de l'avenir. Le pays a reçu une aide en matière de planification dans le cadre des programmes d'assistance technique, mais cette aide est très insuffisante.

9. Le représentant de l'Equateur souligne que l'industrialisation est un problème vital pour les pays en voie de développement. Mais ceux-ci ont besoin de l'aide technique et financière des pays avancés pour entreprendre l'exploitation de leurs ressources. Sinon, étant donné les problèmes que posent les masses sans emploi, les niveaux de revenus très bas et la croissance démographique rapide, ils demeureraient dans leur état de stagnation. Ces pays doivent s'attacher sérieusement à se fixer certains objectifs à long et court terme, et s'efforcer notamment de ramener la population rurale à 30 p. 100 de la population totale et de doubler le revenu réel par habitant.

10. Le taux de 5 p. 100 fixé pour la croissance annuelle du revenu national des pays en voie de développement au cours de la Décennie des Nations Unies pour le développement est un objectif prudent; mais deux ans après le début de la Décennie, il semble encore bien éloigné. Les pays en voie de développement et les pays développés doivent rechercher une entente plus étroite en vue de réduire l'écart qui les sépare. Les petits pays ne demandent pas que les grands ralentissent leur rythme de développement; ils veulent simplement accélérer leur propre croissance.

11. Dans le domaine économique, il n'y a pas de changements radicaux ni de formules magiques. Bien qu'il faille du temps pour passer des décisions aux résultats, les pays en voie de développement sont en train de procéder aux modifications d'infrastructure nécessaires pour atteindre certains objectifs déterminés. Parmi ces modifications, M. Chávez González cite la réforme agraire, la législation pour protéger l'industrie, l'intégration commerciale régionale, la nouvelle répartition du revenu, les accords commerciaux multilatéraux et la réorganisation administrative.

12. Comme tous les pays d'Amérique latine dont l'économie repose sur la libre entreprise, l'Equateur

a toujours ouvert ses portes aux capitaux étrangers. Les garanties légales nécessaires ont été données et de bons résultats ont été obtenus. Cependant, dans de nombreux cas, ces capitaux ont servi à financer des projets commerciaux plutôt que des projets favorisant le développement économique du pays. Il est paradoxal de constater que, malgré les profits élevés réalisables dans des pays tels que l'Equateur, les capitalistes étrangers ne montrent aucun empressement à y faire des investissements, et que les capitalistes locaux transfèrent leur argent à l'étranger.

13. Les banques commerciales ont, sans aucun doute, joué un rôle important dans le développement économique des pays d'Amérique latine. Elles ont beaucoup contribué à financer les exportations et les importations, mais ont peut-être négligé les secteurs industriels et agricoles, où les risques sont plus grands et les profits moindres. La loi de l'offre et de la demande ne joue pas réellement sur les marchés de capitaux de l'Amérique latine. La pénurie de capitaux a rendu difficile la création d'industries rémunératrices et compétitives. Les pays d'Amérique latine doivent rechercher de nouveaux moyens d'associer les capitaux étrangers aux capitaux nationaux et de construire leurs industries à l'aide de leurs propres ressources. Les prêts directs ont été utiles pendant la première phase de développement, mais par la suite leur remboursement a imposé de lourdes charges. L'Equateur a connu pendant 20 ans la stabilité financière, ce qui est une raison de plus pour encourager les investisseurs étrangers. L'Equateur a signé récemment un accord dans le cadre de l'Alliance pour le progrès, donnant des garanties aux Etats-Unis pour leurs investissements.

14. Les pays en voie de développement réclament une formation et un enseignement techniques à tous les niveaux. Comme le Directeur général du Fonds spécial l'a indiqué dans sa déclaration (882ème séance), le Fonds s'occupe déjà de ces problèmes. Dans tout programme de développement, le facteur humain est d'importance vitale et l'on ne peut réaliser de progrès technique sans élever les normes de l'enseignement.

15. La délégation équatorienne est heureuse que la question de la réforme agraire ait été inscrite à l'ordre du jour; le Gouvernement de l'Equateur cherche en effet les moyens financiers nécessaires pour appliquer son programme de réforme agraire. Elle attend également avec confiance la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui formulera, il faut le souhaiter, une nouvelle politique du commerce international. Le Gouvernement équatorien vient de créer un ministère du commerce et de la banque, qui prépare actuellement la participation de l'Equateur à la Conférence, et a nommé des attachés commerciaux auprès de presque tous ses partenaires commerciaux. Dans ses relations commerciales, l'Equateur s'en tient aux principes formulés dans le Traité instituant une zone de libre-échange et portant création de l'Association latino-américaine de libre-échange.

16. M. WEIDINGER (Autriche) estime que des progrès satisfaisants sont en cours pour donner suite aux propositions que le Secrétaire général a énoncées dans le rapport intitulé Décennie des Nations Unies pour le développement: mesures proposées (E/3613).

17. Le Comité préparatoire a fixé le domaine et l'ordre du jour de la prochaine Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement;

des préparatifs minutieux et approfondis sont effectués à ce sujet. Il semble donc qu'on a créé des conditions propices pour un travail fructueux au cours de la Conférence. La délégation autrichienne estime en conséquence que rouvrir la discussion à propos de cette conférence n'aurait que des effets négatifs.

18. L'Autriche attache une grande importance à tous les efforts internationaux en vue d'améliorer le commerce mondial, et notamment à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Elle désire fermement contribuer au développement économique des pays en voie de développement. En même temps, l'Autriche, pays hautement industrialisé, disposant d'un marché intérieur relativement réduit, dépend étroitement du commerce international. Les recettes extérieures représentent près de 25 p. 100 de son revenu national et, en 1962, 50 p. 100 de ses exportations sont allés aux pays de la Communauté économique européenne, 16 p. 100 aux pays faisant partie de l'Association européenne de libre-échange, dont elle est membre, et 15 p. 100 aux pays membres du Conseil d'entraide économique (COMECON). L'Autriche a constamment suivi une politique de libéralisation des importations depuis la seconde guerre mondiale et continuera à le faire, bien que l'accroissement rapide de ses importations ait augmenté le déficit de sa balance des paiements.

19. L'amélioration récente de la situation en ce qui concerne les prix des produits de base ne rend pas moins urgente la nécessité de parvenir à des accords satisfaisants, mais facilite sans aucun doute le travail de la Conférence, car les décisions fondamentales et à long terme pourront être prises en l'absence de pression économique.

20. La délégation autrichienne souhaite que le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement ne continue pas seulement le travail de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, dont l'importance ne saurait être sous-estimée, mais entreprenne aussi de nouveaux efforts en vue de mettre de plus en plus les résultats des recherches scientifiques et techniques à la disposition des pays en voie de développement, qui luttent pour une vie meilleure.

21. La délégation autrichienne souhaite également que le chiffre de 150 millions de dollars fixé comme objectif pour le montant des contributions au Programme élargi d'assistance technique et au Fonds spécial soit bientôt atteint. M. Weidinger fait remarquer que le Gouvernement autrichien a annoncé, à la Conférence de 1963 pour les annonces de contributions, une augmentation de sa contribution annuelle de 35 p. 100; il l'a ainsi portée à un montant qui, selon son estimation, représente sa part exacte des contributions nécessaires pour atteindre l'objectif fixé. Le Programme élargi et le Fonds spécial ont amplement prouvé leur valeur pratique et il faut éviter toute mesure qui pourrait nuire à leur efficacité. Il faut donc étudier soigneusement tout projet de réorganisation avant de prendre une décision. Le Fonds accomplit un travail excellent et pourrait entreprendre des tâches encore plus grandes; mais ses membres, qui sont unanimes à accorder leur pleine sympathie aux aspirations des pays en voie de développement désireux de créer un fonds d'équipement, doivent comprendre que cette question est plus une question de finances que d'organisation.

22. La délégation autrichienne note avec satisfaction l'accroissement des activités du Fonds spécial dans le domaine de l'industrialisation. Dans le cas des régions en voie de développement, il s'agit essentiellement d'un programme à long terme en vue de modifier la structure de l'économie mondiale et de préparer une nouvelle division internationale du travail. A cet égard, les études de préinvestissement du Fonds sont de la plus grande importance, car les pays en voie de développement y trouvent les conseils impartiaux dont ils ont un besoin urgent et les investisseurs étrangers y trouvent, de leur côté, des avis compétents; ainsi, ces études favorisent le courant des capitaux vers les pays en voie de développement. La solution la plus pratique serait donc de maintenir au Fonds spécial le service consultatif en matière de financement envisagé dans la résolution 1715 (XVI) de l'Assemblée générale.

23. L'Autriche est pleinement consciente de l'importance que revêt l'industrialisation pour les pays en voie de développement et se déclare prête à partager avec eux ses connaissances et son expérience dans ce domaine. Elle estime, cependant, qu'il est possible de mieux utiliser la grande sympathie qu'éprouvent pour les nations en voie de développement les pays comme l'Autriche, notamment en recrutant des ressortissants de ces pays pour travailler en qualité d'experts de l'assistance technique dans les régions en voie de développement.

24. Le Centre de développement industriel a obtenu des résultats remarquables au cours de son existence relativement courte; le mieux serait donc de le prendre comme point de départ et de l'élargir. La délégation autrichienne est en principe favorable à la recommandation énoncée dans le rapport du Comité consultatif d'experts sur les activités des organismes des Nations Unies en matière de développement industriel (E/3781, annexe VIII) et tendant à transformer le Centre en une organisation des Nations Unies pour le développement industriel, mais elle estime que tout élargissement du Centre doit être effectué sans rompre la continuité de ses travaux.

25. Le problème de la coordination entre les différents organismes des Nations Unies doit faire l'objet d'un examen continu de la part du Conseil économique et social, qui doit jouer un rôle plus important à cet égard. Si des situations différentes dans les différents pays justifient une certaine décentralisation et un renforcement des commissions économiques régionales, il ne faut pas oublier que l'interdépendance des Etats ne fait qu'augmenter et que la solution des problèmes régionaux doit contribuer à la réalisation des objectifs universels finaux.

26. La délégation autrichienne comprend le désir des nouveaux Etats africains, qui souhaitent une représentation plus équitable au sein du Conseil; c'est pourquoi elle a été coauteur du projet qui est devenu la résolution 974 C (XXXVI) du Conseil.

27. Le Gouvernement autrichien accueille avec satisfaction tout effort tendant à mettre fin à la course aux armements et souhaite que l'Assemblée générale souligne à nouveau l'importance de cette question en appuyant la résolution 982 (XXXVI) du Conseil. La conclusion du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé à Moscou en août 1963, constitue un important premier pas vers d'autres solutions du problème du désarmement et l'affectation des ressources ainsi libérées à des fins pacifiques.

28. M. BOUKAR (Tchad) souligne que les problèmes du développement économique sont inséparables des problèmes politiques, au premier plan desquels il faut citer le maintien de la paix. En dépit du processus de décolonisation et de la conclusion du traité de Moscou, la paix ne sera fermement établie que lorsque l'égalité régnera entre tous les hommes de toutes les races. Malheureusement, certains pays développés s'en tiennent à la doctrine de la suprématie des lois du marché, auxquelles les pays en voie de développement et notamment les pays africains payent un lourd tribut. En outre, des sommes très importantes, qui pourraient être mieux employées pour le bien des pays pauvres, sont consacrées à la course aux armements. Cependant, l'assistance extérieure ne peut suffire à satisfaire les besoins des pays en voie de développement; ces pays doivent accomplir eux-mêmes l'effort principal pour assurer leur développement et, à cette fin, ils doivent pouvoir disposer librement de toutes leurs ressources.

29. Si l'on en juge seulement d'après les revenus qui peuvent être tirés de son territoire, le Tchad est un pays extrêmement pauvre. Naguère, le coton constituait son seul produit d'exportation. Cependant, depuis l'accession du Tchad à la souveraineté nationale, son souci majeur a été d'accroître ses recettes d'exportation et d'utiliser ses ressources au maximum. La distance qui sépare le Tchad du port le plus proche constitue un obstacle à son commerce extérieur et augmente considérablement les prix des produits qu'il importe. En dépit de toutes ces difficultés, un plan quinquennal sera lancé en 1964. Ce plan doit modifier la situation actuelle, où l'on voit le Tchad dans l'incapacité d'exporter des produits transformés parce que son isolement constitue un handicap à son industrialisation, et dans l'obligation d'acheter tous les produits à l'extérieur, même ceux qu'il peut fabriquer à meilleur marché sur place. Il n'y a pas de risque de famine dans le pays; l'objectif du plan est de transformer l'économie de traite qui est celle du Tchad en une économie de marché. Comme le Tchad est essentiellement un

pays agricole, son premier objectif sera de créer de petites industries fondées sur l'agriculture.

30. Les ressources agricoles du Tchad sont considérables. Sa production de coton est passée de 11 000 tonnes en 1939 à 100 000 tonnes en 1962. Cependant, il ne possède aucune usine textile et achète toutes ses cotonnades et tous les produits dérivés du coton à l'étranger. Le gouvernement encourage d'autres cultures, telles que le maïs, le blé, la pomme de terre et le riz. Le Tchad possède un cheptel important, mais aucune industrie animale. En fait, il doit importer de la viande, des volailles et des produits laitiers. Le Tchad est un grand producteur de poisson et augmentera sa production actuelle, qui est de 100 000 tonnes de poisson par an, dès que la mise en valeur du lac Tchad sera terminée. Avec ses parcs magnifiques, très riches en gibier, le pays est très attrayant pour le tourisme. L'exploitation minière est compliquée par le problème des distances; le Tchad serait fort satisfait si le pétrole qui existe sur son territoire pouvait être extrait et raffiné sur place. L'immensité du territoire, le manque de communications (notamment l'absence de débouchés sur la mer et de voies ferrées) et le climat constituent les trois grandes difficultés auxquelles l'économie du pays doit faire face.

31. Le Tchad a également de nombreux problèmes sociaux à résoudre. Le souci principal du gouvernement est d'élever le niveau de l'enseignement. Il a besoin de l'aide des pays avancés et il est reconnaissant de ce que ces pays ont déjà fait. Il apprécie particulièrement l'aide fournie par l'UNESCO. Le Gouvernement du Tchad donne son entier appui au Bureau de l'assistance technique et au Fonds spécial et souhaite que ces organismes soient renforcés. Il accueille avec satisfaction l'ouverture prochaine de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et souhaite qu'elle contribue à ouvrir les marchés européens et américains aux produits des pays en voie de développement.

La séance est levée à 13 h 25.